



Présidence : Portugal

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(388ème SEANCE PLENIERE)**

1. Date : Vendredi 12 avril 2002

Ouverture : 10 h 10
Suspension : 11 h 25
Reprise : 11 h 35
Suspension : 13 heures
Reprise : 15 h 15
Clôture : 17 heures

2. Présidence : M. J. de Lima Pimentel
M. C. Pais
M. A. Moniz

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : REMARQUES LIMINAIRES DE LA PRESIDENCE

Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU REPRESENTANT PERSONNEL
DU PRESIDENT EN EXERCICE POUR LES
QUESTIONS RELATIVES A LA PREVENTION DU
TERRORISME ET A LA LUTTE CONTRE LE
TERRORISME

Représentant personnel du Président en exercice pour les questions relatives à
la prévention du terrorisme et à la lutte contre le terrorisme (CIO.GAL/19/02)

Point 3 de l'ordre du jour : PRESENTATION DES FEUILLES DE ROUTE SUR
LE TERRORISME PAR LE SECRETAIRE
GENERAL ET LES ORGANES ET INSTITUTIONS
DE L'OSCE

Secrétaire général, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR.GAL/20/02/Corr.1), Représentant pour la liberté des médias (FOM.GAL/6/02), Présidence, Haut Commissaire pour les minorités nationales, Représentant de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/3/02), Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (Turquie) (PC.DEL/241/02)

Point 4 de l'ordre du jour : ALLOCUTIONS PRONONCEES PAR LE
CONSEILLER SPECIAL DU PRESIDENT EN
EXERCICE SUR L'ASIE CENTRALE, LE
COORDONNATEUR DES ACTIVITES
ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DE
L'OSCE ET LE CONSEILLER PRINCIPAL POUR
LES QUESTIONS DE POLICE

Conseiller spécial du Président en exercice pour l'Asie centrale (CIO.GAL/20/02), Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (SEC.GAL/50/02/Rev.1), Conseiller principal pour les questions de police

Point 5 de l'ordre du jour : DECLARATIONS DES ETATS PARTICIPANTS

Espagne-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie (PC.DEL/262/02), de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/250/02), Norvège (PC.DEL/259/02), Canada, Fédération de Russie (PC.DEL/267/02 Restr.), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/263/02), Bulgarie (PC.DEL/255/02), Turquie (PC.DEL/254/02), Lituanie, Arménie (PC.DEL/266/02), Kazakhstan (PC.DEL/257/02), Tadjikistan (PC.DEL/258/02), Kirghizistan, Suisse, Biélorussie (PC.DEL/253/02), Azerbaïdjan, ex-République yougoslave de Macédoine (PC.DEL/261/02), Japon (partenaire pour la coopération), Ouzbékistan, Albanie, Allemagne, Secrétaire général, Présidence (CIO.GAL/21/02)

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 18 avril 2002 à 15 heures, Neuer Saal